



Ligue Régionale de Tir de Bretagne

aux personnes intéressées

Pour information et diffusion :

Messieurs et Dames les Président(e)s des clubs
Messieurs les Présidents des départements
Messieurs les Responsables de Formation Départementaux

Maud SEUS-CARADEC - Assistante technique régional – RFL & REL
07 50 87 61 20 – atr-tir.bretagne@orange.fr

Dossier de demande d'aide à la formation aux niveaux supérieurs des Brevets Fédéraux

Brevet Fédéral d'Entraîneur 1^{er} degré - Brevet Fédéral d'Entraîneur 2^{ème} degré

Rappel : La formation continue est obligatoire pendant la durée de l'Olympiade.

Dépôt de dossier :

Le dossier est également disponible sur le site internet de la Ligue : <http://www.tir-bretagne.org/>

Les personnes intéressées sont priées de retourner **le dossier complet** à :

Ligue Régionale de Tir de Bretagne
11 bis avenue de la Princesse
Maison des Associations
BP 7
56390 COLPO

Ou par e-mail : tir.bretagne@orange.fr

Présentation du dispositif

Dans le cadre de son projet sportif territorial pour l'Olympiade 2017-2020, la Ligue Régionale de Tir de Bretagne souhaite favoriser l'accès à la formation des Brevets Fédéraux de niveaux supérieurs.

Dans ce but, la Ligue Régionale de Tir de Bretagne vous offre la possibilité d'une aide financière permettant une prise en charge partielle des frais pédagogiques.

Pour cela nous vous demandons de nous retourner le dossier ci-après.

Le dépôt des demandes doit obligatoirement se faire avant le 31 décembre.

Ne sera pas recevable : tout dossier incomplet ou hors délais.

Cette aide est réservée aux stagiaires licenciés à la Ligue Régionale de Tir de Bretagne et suivant la formation dans son intégralité. Les validations par VAE*, équivalence ou autres situations similaires ne sauraient en aucun cas faire l'objet d'une demande d'aide recevable.

Le montant de l'aide indiqué sur le plan d'action correspond à celui pour l'ensemble des demandeurs de la saison.

Ex : 1 seul demandeur pourra percevoir 100% du montant, 2 demandeurs 50% etc...

Votre dossier sera examiné par l'Assistante Technique Régionale et le Bureau de la Ligue qui vous donnera une réponse.

Dans le cas où votre projet serait accepté, nous vous demanderons de nous confirmer votre choix et de nous faire parvenir votre contrat signé en trois exemplaires.

Un exemplaire signé par la Présidente de la Ligue vous sera ensuite retourné.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, nos meilleurs sentiments sportifs.

**Pour la Présidente Martine GUEZEL
Et par ordre Maud SEUS-CARADEC
Assistante Technique Régionale**

*VAE : Validation des Acquis de l'Expérience



Dossier de demande d'aide à la formation aux niveaux supérieurs des Brevets Fédéraux

Identité

Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse complète :

.....

Tél. : E-mail :

Parcours dans le tir

Club : N° de licence :

Diplôme précédent : Date d'obtention :

Date de la dernière Formation Continue :

Disciplines principales :

Niveau : Loisir Départemental Régional France Autre

Formation demandée

Formation : BFE 1^{er} degré BFE 2^{ème} degré

Spécialité : Carabine Pistolet

Module complémentaire : OUI NON

Un renforcement a-t-il été recommandé lors de la journée de sélection/positionnement ?

OUI

NON

Expérience d'encadrement

Encadrez-vous actuellement ? OUI NON

Si oui, quelle fréquence et quel public (Adultes, Jeunes, École de tir, Compétiteurs...)?

.....
.....

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Depuis combien d'années encadrez-vous ?

Qu'est-ce que le CRE et le CLE ?

.....
.....
.....
.....
.....

Selon vous, quel est l'intérêt pour un tireur d'intégrer le CRE ou le CLE ?

.....
.....
.....
.....
.....

Motivation et projet

Indiquez en quelques lignes vos motivations pour participer à la formation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Indiquez en quelques lignes votre projet après l'obtention du diplôme, comment vous envisagez de le mettre en œuvre dans votre club et/ou département :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avis et signature du Président de club :

.....

.....

.....

.....

.....

Budget prévisionnel

Charges		Produits	
Nature	Montant	Nature	Montant
Frais de formation	€	Apport personnel	€
Frais de déplacement	€	Aide du club	€
	€	Aide du comité départemental	€
Autre :	€	Autre :	€
TOTAL	€	TOTAL	€

NB : Les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par la FFTir

Pièces à joindre impérativement au dossier :

- ✓ Copie de la licence en cours de validité et signée par le médecin
- ✓ Copie du passeport formateur pour les diplômes précédents et les formations continues
- ✓ Attestation sur l'honneur

NB : Le contrat en fin de dossier est uniquement présent à titre indicatif. Il n'est pas à retourner à la Ligue.

L'exemplaire personnalisé et complété, qui sera à renvoyer signé, vous sera transmis ultérieurement par la Ligue en cas de décision favorable.

Date et signature du stagiaire:

Attestation sur l'honneur

Je soussigné atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans le cadre de ma demande d'aide à la formation aux niveaux supérieurs des Brevets Fédéraux.

Je m'engage à participer à l'intégralité de la formation et ne pas faire l'objet d'une demande de VAE, équivalence ou autre situation similaire.

J'ai pris connaissance du contrat régissant les modalités de l'aide.

Dans l'éventuelle acceptation de ma demande par la Ligue, je reconnais qu'en cas de refus de ma part de retourner le contrat signé en triple exemplaire, la Ligue Régionale de Tir de Bretagne annulera sa décision d'octroi de l'aide.

Fait à , le

Signature



LIGUE DE BRETAGNE DE TIR
Maison des Associations
BP7 11 Bis Avenue de la Princesse
56390 COLPO
Tel : 02 97 66 35 64
Courriel : tir-bretagne@orange.fr

Contrat d'Aide à la Formation des Niveaux Supérieurs des Brevets Fédéraux

La Ligue Régionale de Tir de Bretagne, octroie à :

(Nom et Prénom), numéro de licence **(N° de Licence)** du **(Club)** ,

une aide à la formation des niveaux supérieurs de Brevets Fédéraux, pour la formation Entraîneur **(1er/2ème)** degré, d'un montant de **(montant)** €.

Cette aide financière est destinée aux frais pédagogiques de la formation. Ses conditions sont régies par le présent contrat.

Article 1

Le Stagiaire, en recevant cette aide de la Ligue, s'engage à ne pas quitter la Ligue Régionale de Tir de Bretagne pendant une période de quatre années, à compter de la signature de ce contrat.

Article 2

Le Stagiaire, en recevant cette aide accepte également de répondre favorablement aux sollicitations de la Ligue afin d'encadrer ou participer à l'organisation de certaines actions, dans le cadre réglementaire prévu par le Brevet Fédéral concerné.

La durée totale de ces sollicitations ne pourra excéder 40h/ saison. La sollicitation du Stagiaire n'est pas une obligation pour la Ligue.

Article 3

Le Stagiaire, s'engage à participer à l'intégralité de sa formation et à se présenter à l'ensemble des épreuves du diplôme.

En cas de rupture du contrat, notamment par abandon ou exclusion de la formation, le Stagiaire ayant bénéficié d'une aide par la Ligue Régionale de Tir de Bretagne d'un montant de **(montant)** €, **devra restituer cette somme à la Ligue Régionale de Tir de Bretagne.**

Article 4

Le Stagiaire s'engage à rester « Actif » en participant au minimum à une Formation Continue sur la durée de l'Olympiade. Cette Formation Continue peut être effectuée auprès de la Ligue ou de la FFTir.

Article 5

Le Stagiaire s'engage à promouvoir la discipline et le sport qu'il pratique en mentionnant son appartenance à la Ligue Régionale de Tir et à la région Bretagne.

Fait à Colpo, le : ____/____/____ (en trois exemplaires originaux)

Martine GUÉZEL - Présidente
de la Ligue Régionale de Tir de Bretagne

Le Stagiaire (Nom et Prénom)